

Info Marne

« Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde »

SOMMAIRE (cliquez sur l'article)

Édito : nous devons passer par la lutte, car la lutte est belle !	1
Municipales : le vent du boulet	2
Mobilisation du 2 avril : Gouvernement et patronat main dans la main pour pénaliser les retraités	2
Betheny : Brink towing system : Encore une année de panier percé !	2
Sézanne : Kenvue : procédure disciplinaire contestable	3
Épernay : 3 ^{ème} conférence régionale de la CGT Grand-Est	3
Pas touche au 1 ^{er} mai !	3
Non au CESER facultatif !	4
Samedi 28 mars : Solidarité Palestine	4

Édito : nous devons passer par la lutte, car la lutte est belle !



L'augmentation galopante des prix de la consommation frappe de plein fouet les travailleuses et les travailleurs, les retraités, les étudiants et les privés d'emploi. Chaque passage à la pompe, à la caisse du supermarché devient une épreuve, un rappel brutal que le coût de la vie explose tandis que les salaires stagnent. Pour des millions de salariés, notamment en zones rurales ou périurbaines, se déplacer n'est pas un choix, mais une nécessité. Cette flambée n'est pas seulement une question économique, c'est une question de justice sociale.

Dans le même temps, les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) dans les entreprises tournent trop souvent à la mascarade. Les directions proposent des hausses dérisoires, bien en deçà de l'inflation réelle. Ces NAO de misère ne permettent ni de maintenir le pouvoir d'achat, ni de reconnaître le travail fourni. Elles traduisent un profond déséquilibre dans le partage des richesses, au détriment de celles et ceux qui les produisent.

Les retraités, eux aussi, sont durement touchés. Après une vie de travail, ils subissent une érosion constante de leurs pensions. Les revalorisations accordées ne sont que des miettes, largement insuffisantes pour faire face à la hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et des dépenses contraintes.

Cette situation est inacceptable et indigne d'une société qui se prétend solidaire. En effet, nous n'avons pas la même définition de la solidarité, car la solidarité ce n'est pas aux plus démunis d'aider les plus riches, mais bien aux plus riches d'aider les plus démunis.

Face à cette réalité, une exigence s'impose : l'indexation des salaires, des pensions et des minima sociaux sur l'inflation. C'est une mesure de bon sens, indispensable pour garantir un niveau de vie décent et protéger durablement le pouvoir d'achat. Sans cela, chaque hausse de prix se traduit mécaniquement par un appauvrissement de la population.

Il est urgent de rompre avec cette logique d'austérité imposée aux plus nombreux. Les richesses existent, elles doivent être redistribuées équitablement. La mobilisation collective dans les entreprises et services est plus que jamais nécessaire pour imposer des choix politiques et économiques au service du progrès social. Parce que vivre dignement de son travail ou de sa retraite n'est pas un privilège, mais un droit fondamental.

(lire le tract : Carburants, prix qui montent, bloquer les prix et augmenter les salaire)

Ghislain BRIDE, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de la Marne



27 mars 2026
#141

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix

BP 11215

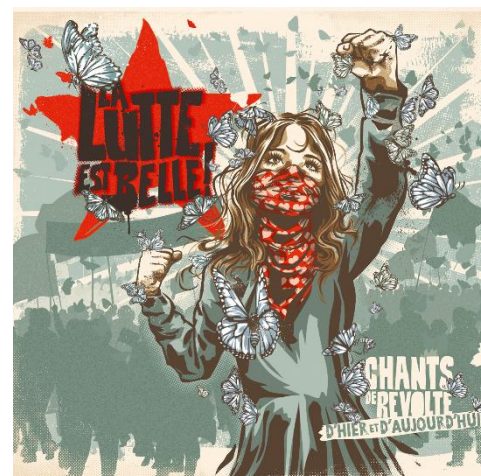
51058 Reims Cedex

Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

SCANNEZ
le QR code pour
télécharger
l'application de
l'UD CGT 51



Municipales : le vent du boulet



On a senti le vent du boulet. Dans la Marne, comme ailleurs en France, les élections municipales ont vu une forte progression de l'extrême-droite. À Châlons-en-Champagne, 375 voix séparent la liste d'Achille BISIAUX (Rassemblement National), de celle de Benoist APPARU (divers droite) réélu. A Reims, le RN obtient 25,92 % des voix, et il l'a emporté dès le 1^{er} tour à Fagnières avec 53,67 % des voix.

Un avertissement alarmant à un an des présidentielles, et qui risque déjà de peser sur la vie des associations, ainsi que sur celle des habitants à l'occasion du vote des budgets 2026. Car les politiques prônées par l'extrême-droite dans les communes où elle est présente, en matière de logement, transports, action sociale, culture, écoles, crèches, services publics de proximité, fragilisent la solidarité, attaquent les associations, réduisent les moyens de services publics et ne visent qu'à opposer les habitants entre eux.

[\(Lire le communiqué de la CGT - « Élections municipales : une alerte démocratique à prendre en compte d'urgence »\)](#)

Mobilisation du 2 avril :

Gouvernement et patronat main dans la main pour pénaliser les retraités



L'air du temps est à la stigmatisation des retraités, sempiternels boucs émissaires du gouvernement et du patronat, montrés du

doigt en tant que responsables des déficits de la nation. Selon les gouvernants, la France n'aurait plus les moyens de financer les retraites au regard du vieillissement de la population...

La réalité c'est que 60 % des retraités ont une pension inférieure au Smic et 27 % touchent moins de

1 000 euros de pension par mois, dont 74 % sont des femmes, alors que tout augmente, l'énergie, les produits alimentaires, les loyers, les transports, les télécommunications, les assurances...

Pourtant, le gouvernement et le patronat ont bien pour objectif de réaliser 30 milliards d'euros d'économie sur le dos des retraités d'ici 2030, alors que dans le même temps, les budgets militaires atteindront 480 milliards d'euros.

C'est pourquoi le 2 avril, l'heure est à la mobilisation.

Il faut de l'argent pour les pensions, pas pour les canons. Des rassemblements seront organisés à Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay pour exiger :

- ▶ La revalorisation des pensions de base et complémentaires de 10 %
- ▶ Un accès aux soins et un droit à la santé pour toutes et tous
- ▶ Le développement des services publics
- ▶ Un financement de la sécurité sociale basé sur les cotisations sociales

[\(Voir le tract\)](#)

Betheny : Brink towing system

Encore une année de panier percé !



0,8 % d'augmentation générale, c'est la proposition minimaliste de la direction pour la NAO 2026, alors que l'année 2025 affiche des résultats

exceptionnels, présentés comme « historiques », avec une production en hausse de 15 %.

La direction de Brink towing system (équipementier automobile, spécialisé dans la fabrication d'attelages pour automobiles et véhicules industriels) a visiblement du mal à faire la corrélation entre les deux chiffres.

Par contre, elle propose en guise d'augmentation salariale « un aménagement des espaces de pause extérieurs », ce qui relève des obligations de l'employeur en matière de conditions de travail et n'a rien à voir avec la NAO.

On se souvient que pendant l'été 2025, la même direction avait eu une drôle de lecture de la loi sur la protection des salariés contre la canicule. Quand il était demandé de « mettre à disposition de l'eau potable fraîche », elle avait installé une fontaine à eau, mais n'avait pas prévu de gobelets... C'est la CGT qui avait dû pallier cet « oubli » de l'employeur en fournissant elle-même des gobelets aux salariés.

Sézanne : Kenvue

procédure disciplinaire contestable



Le délégué syndical CGT de l'usine Kenvue de Sézanne (ex-Johnson&Johnson), spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques, a adressé un courrier à sa direction, pour contester le rapport disciplinaire et la sanction prononcée à l'encontre d'un salarié de l'entreprise. Selon lui, les faits reprochés ne sont pas suffisamment établis, ni objectivement caractérisés, et la sanction apparaît disproportionnée et contestable, tant sur le fond que sur la forme.

Cette procédure fait suite à une modification de la fonction du salarié, via la fusion de deux postes qui s'exerçaient de nuit, impactant l'organisation et les conditions de travail du salarié, sans que cette modification n'ait fait l'objet d'une consultation du CSE en bonne et due forme.

Une fiche de poste a bien été présentée très tardivement, mais elle n'a pas été élaborée en tenant compte du travail réellement effectué, ni des points critiques préalablement soulevés, comme la surcharge de travail.

La réponse de la direction, à travers une procédure disciplinaire, apparaît non seulement injuste, mais aggravante quant à l'état de santé d'un salarié déjà en état d'anxiété et de stress.

Épernay :

3^{ème} conférence régionale de la CGT Grand-Est

La troisième conférence régionale de la CGT Grand-Est s'est tenue au Millesium d'Epernay les 25, 26 et 27 mars 2026. Un moment important pour faire le point sur les activités de la CGT tout en se donnant des objectifs revendicatifs et une feuille de route claire pour l'avenir.



130 participants se sont réunis pour débattre et coordonner l'action des dix unions départementales de la région. Un compte-rendu détaillé sera fait dans le prochain numéro d'Info Marne. ([lire l'article de l'Union](#))

Pas touche au 1^{er} mai !



Le projet de loi visant à faire du 1^{er} mai un jour comme les autres sera présenté le 10 avril prochain à l'Assemblée Nationale. Face à cette nouvelle tentative de

remettre en cause une conquête historique, l'ensemble des organisations syndicales demandent aux députés de rejeter ce texte et de préserver le seul jour férié chômé et rémunéré.

Le projet de permettre aux salariés de certains secteurs de travailler le 1^{er} mai, vise en réalité à étendre progressivement les dérogations existantes. Les exceptions finissent toujours par devenir la règle, à l'instar du travail du dimanche, désormais banalisé dans certains territoires.

L'argument du volontariat ne tient pas dans un rapport de subordination car refuser de travailler, notamment pour les salariés précaires ou en attente d'embauche, peut s'avérer impossible. Par ailleurs, l'ouverture des grandes enseignes ou des groupes de distribution mettra à mal les petits commerces de proximité seuls autorisés à ouvrir ce jour-là.

Remettre en cause le 1^{er} mai c'est fragiliser un siècle de conquêtes sociales et une journée dédiée aux urgences sociales : salaires, emplois, conditions de travail ou santé au travail.

Des rassemblements devant les permanences des députés (hors extrême-droite) avec demande d'audience sont prévus sur le territoire, afin de les contraindre à ne pas voter le texte. ([Lire le tract](#))

Non au CESER facultatif !



Après une première tentative de supprimer les Conseils Économiques, Sociaux et Environnementaux Régionaux (CESER), écartée par l'Assemblée nationale au printemps 2025, le projet de loi sur « la simplification de la vie économique » revient de la Commission Mixte Paritaire (CMP) avec une nouvelle disposition : la possibilité pour les conseils régionaux de le rendre facultatif !

Or, le CESER, en tant qu'assemblée consultative issue de la société civile représentative, joue un rôle déterminant en région.

Il est consulté sur les principales questions stratégiques territoriales, ainsi que sur le budget régional. Il informe le conseil régional sur les enjeux et les conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il conduit des études prospectives et contribue à l'évaluation et au suivi des politiques régionales.

Pour la CGT et les organisations qui le composent, l'existence du CESER comme seconde assemblée territoriale consultative doit être maintenue de manière obligatoire dans les territoires, sauf à créer une inégalité de fonctionnement démocratique et institutionnel dans les régions, et à affaiblir gravement la démocratie sociale et le dialogue avec la société civile.

Samedi 28 mars : *Solidarité Palestine*



La guerre destructrice menée par le gouvernement israélien n'est pas terminée. Depuis la trêve d'octobre 2025, plus de 600 palestiniens ont été tués à Gaza, les bombardements restent quotidiens, et ces morts s'ajoutent aux plus de 70 000 personnes tuées et plus de 170 000 blessés depuis octobre 2023.

Le blocus de Gaza persiste et l'entrée de l'aide alimentaire se fait au compte-goutte. Plus de 18 500 malades et blessés attendent toujours leur évacuation en urgence. 90 % de la population vit au milieu des gravats provoqués par les destructions.

En Cisjordanie, ce sont plus de 1 000 morts qui sont à déplorer. La colonisation se poursuit ouvertement, avec la destruction des villages et des moyens de subsistance et l'annexion de 60 % du territoire palestinien.

Dans ce contexte, à l'occasion de la « Journée de la Terre », commémorée depuis le 30 mars 1976, date marquée par des tirs de l'armée israélienne contre des palestiniens qui manifestaient contre la confiscation de leur terre, la CGT, FSU et Solidaires appellent à rejoindre les manifestations du samedi 28 mars 2026 pour exiger

- ▶ Un cessez-le-feu définitif
- ▶ Une paix juste et durable
- ▶ La fin de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid
- ▶ Le droit au retour des réfugiés palestiniens.

POUR AUGMENTER NOS RÉMUNÉRATIONS



www.cgt.fr/index.php/2020/ retrouver la campagne